

Compte rendu de réunion du conseil d'école
École Maternelle de Mondétour, ORSAY : Jeudi 9 mars 2017
Horaire : 18 h 30 – 20h 30

Étaient présents

Pour la Mairie :

M. Missenard : Adjoint au maire, chargé de la petite enfance et des affaires scolaires

Pour les enseignants :

M. MARECHAL Direction/GS

Mme CUNY MS/GS

Mme GOUNOT PS

Mme CHELINI GS et MS

M. DUMAS-PILHOU MS

Absent : Mme KRAEMER PS/MS (excusée)

Pour les représentants de parents d'élèves :

Mme AUSSAGUES (FCPE)

Mme GUIONNEAU (GIPO)

Mme LOPES (FCPE)

1. Effectifs

A ce jour, il y a 112 enfants inscrits pour 2017-2018.

Le retrait (fermeture d'une classe) a été prononcé en prenant en considération les chiffres communiqués en décembre.

Le seuil de réouverture est fixé à 124 enfants.

	PS	MS	GS	total
Prévisions annoncées Décembre 2016	31	34	44	109
A ce jour Fiches reçues	31	<u>37</u> (34 + 3)	44	112

L'an dernier :

Chiffres au 12 /04/2016	35	46	47	128
-------------------------	----	----	----	-----

• Normes d'ouverture et de fermeture Maternelle

Structure de l'école	Seuil de fermeture	Seuil de blocage	Seuil d'ouverture
1 classe			31
2 classes	30	31	62
3 classes	60	62	93
4 classes	90	93	124
5 classes	120	124	155
6 classes	150	155	186

Organisation de l'école pour l'année 2017 -2018 : Dans le cas d'un retrait, le dernier enseignant nommé dans l'école perd son poste.(en l'occurrence Mme Kraemer).

Il reçoit un courrier lui indiquant qu'il doit participer au mouvement. Il est prioritaire sur l'ensemble de la commune et les communes limitrophes.

Mme Chélini poursuit son temps partiel de droit (mi-temps) pendant un an.

M. Maréchal se réserve la possibilité de se rétracter avant fin juin pour décaler son départ en retraite d'une année.

2. Rencontres parents/enseignants

Elles ont été très appréciées.

Les prochains rendez-vous auront lieu vers la fin juin.

3. Aide aux enfants

– Le RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) intervient auprès des élèves de GS. 6 élèves ont été pris en charge par Mme Levraut (enseignante spécialisée). 2 bénéficient de 2 interventions par semaine.

Des réunions du réseau en présence du psychologue scolaire ont été organisées pour faire le point sur tous les élèves de l'école. Des équipes éducatives ont été programmées.

Le psychologue scolaire (M. Grelet) est également venu en observation dans les classes.

Il a également procédé, après autorisation des parents, à des bilans individuels.

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) concernent 8 à 10 enfants.

– 1 enfant bénéficie d'un accompagnement en MDPH (maison départementale des personnes handicapées). Les interventions de spécialistes ont lieu à l'école.

4. Visites médicales

– L'infirmière de la PMI d'Orsay dépendant du conseil général intervient auprès des enfants de PS et MS. Ils ont été vus par (yeux et oreilles). Le médecin de la PMI intervient en cas de mise en place d'un PAI.

– En GS, l'infirmière scolaire (dépendant de l'Education Nationale) fait un dépistage. Le médecin scolaire ne passera pas pour tous les enfants.

Elle verra quelques élèves, en présence de leurs parents.

Les troubles des apprentissages Dys (dyslexies, dyspraxies, dysphasie...) font l'objet d'un diagnostic dans un centre de référence (type unité du Kremlin Bicêtre) plus tardif et correspondant à la fréquentation de l'école élémentaire.

5. Coopérative scolaire

Les comptes ont été présentés aux représentants des parents d'élèves (ils le sont 2 fois par an : le prochain point sera fait en juin).

Le taux de redistribution est de 100 % ; les sorties sont payées intégralement par la coopérative. Actuellement, il y a 2 500 € sur le compte.

L'école est en attente de la subvention annuelle de la municipalité qui sera votée le 1^{er} avril.

La dotation sera inchangée cette année : 225 € par classe (sur la base de 5 classes), soit 1 125 € pour l'école.

6. Fréquentation de la bibliothèque de quartier

2 dates ont été proposées par classe ; toutes les classes s'y rendront.

7. Projet d'école : actions de l'année

- Volet évaluation positive

Le Cahier de réussite a été entièrement revu.

Passage de un livret par niveau à un seul pour le cycle qui réunit tous les niveaux. Il permet d'avoir une vision globale de tout ce qui est abordé et met mieux en évidence les étapes des progrès de l'enfant. Chaque progrès est illustré par une vignette.

- Volet culture littéraire

La bibliothèque de l'école est maintenant opérationnelle.

1 300 livres ont été répertoriés, munis d'un code barre. Le logiciel de gestion de la bibliothèque est très simple d'utilisation.

Des parents d'élèves ont consacré du temps pour couvrir les livres. 250 récemment acquis livres ont été couverts. Ils en sont vivement remerciés.

Chaque classe se rend une fois par semaine à la bibliothèque. Les enfants peuvent emprunter un livre à la fois.

Projet autour des ouvrages de Claude Boujon : auteur et illustrateur jeunesse. En période 2, de nombreux livres ont été étudiés.

Les enfants ont assisté à un spectacle de grande qualité mélangeant théâtre de marionnettes et d'ombres. Les albums étudiés étaient adaptés.

- Volet règle de vie
En période 5, des affiches de mise en situation (ce qui est autorisé ou pas) avec les personnages de Loup et de Mimi la souris, seront réalisées.

- Volet culturel

Les actions proposées par le service culturel de la mairie en constituent la trame.

- Spectacle de danse pour les PS : 23 mars
- Exposition à la Crypte pour les MS : 24 mars
- GS : l'artiste en résidence à Orsay est venu présenter son travail aux enfants. Deux ateliers ont été menés. Le premier a permis de réaliser des modules en bois. Le second avait pour but d'assembler ces modules.

Une exposition est prévue en mai où les travaux des élèves seront présentés avec performance filmée des enfants avec leur intervenante musique et danse : Stéphanie Baudelleau.

L'artiste présentera des sculptures dans différents endroits de la ville dont une sera installée temporairement sur le groupe scolaire.

Les élèves et les maîtres ont apprécié cette action de très grande qualité et remercient la responsable de ce service pour son implication.

8. Sorties de fin d'année

– PS : la ferme de Gally, jeudi 6 juillet. Coût : 6 € par enfant, pris en charge par la coopérative scolaire

– MS : projet non encore arrêté (différent de l'année dernière cependant).

– GS : le projet classe d'eau a été accepté (subvention de 1 200 € par classe). Entre le 29 mai et le 12 juin, les activités suivantes sont programmées :

- visite de l'usine élévatoire de Trilbardou
- visite d'une pisciculture près de Rambouillet
- visite du bassin de retenue de Saulx-les-Chartreux
- atelier d'écriture du mot « eau » dans différentes langues et dans divers alphabets
- visite du quartier autour de l'écoulement de l'eau avec un représentant de la Lyonnaise des eaux
- Intervention d'une association basée à Orsay et qui installe des pompes à eau en Afrique
- l'infirmière parlera de l'hygiène
- visite de la boulangerie du quartier et fabrication de pain

⇒ Une exposition permettra aux parents de voir tout ce qui sera réalisé pendant cette classe d'eau.

9. Liaison GS/CP

Les enfants de GS se rendront dans les classes de CP par petits groupes.

Ils réalisent en ce moment un livre animé autour du thème du loup ; ils en offriront un exemplaire aux CP. Lors des visites, les élèves de CP leur liront une histoire de loup et leur présenteront leur travail.

Dans la foulée, les GS passeront la récréation en élémentaire. En juin, ils déjeuneront au self pour se familiariser à l'utilisation de plateaux.

10. Composition du conseil d'école

La présence des ATSEM est possible. Elles ne participent pas aux votes qui peuvent avoir lieu. La responsable du service scolaire Christine Pichon est en train d'élaborer une charte des ATSEM qui tiendra compte de cette possibilité et en définira les modalités.

Des chartes de ce type existent déjà dans d'autres académies.

Un texte au niveau national relatif à leur évolution de carrière est en cours d'élaboration.

11. Sécurité

- Point formation ATSEM aux gestes de premiers secours : les ATSEM sont toutes formées sauf une nouvellement arrivée. L'une d'entre elles a suivi une formation incendie.
- Formation des enseignants aux gestes de premiers secours. Ils ont pu assister à des séances. Ils souhaiteraient des mises à jour.
- Bilan réunion générale sécurité du 22 novembre dernier. Le responsable local de la sécurité de la gendarmerie et tous les services de la mairie concernés, ainsi qu'un représentant de l'Inspecteur ont fait le tour des locaux : des préconisations orales ont été données. Certaines feront l'objet de travaux. Un plan plus global de mise en sécurité des bâtiments accueillant du public est en cours d'élaboration. Il bénéficiera de subventions de l'état.
- Accueil des enfants le matin : le dispositif actuel qui convient au plus grand nombre sera reconduit.
- Une nouvelle effraction a eu lieu à la cantine il y a quelques jours. La sécurisation des lieux va être revue.

12. Travaux

- Réparation murs classe de MS : programmée pendant l'été.
- Aménagement du coin jardin : le nouveau responsable des espaces verts est passé ; la commande est en cours. Les enseignants demandent à ce que le jardin soit installé pendant les vacances de printemps pour pouvoir commencer à l'utiliser aux beaux jours avec les enfants.
- Dans la cour : la rigole d'écoulement des eaux ne remplit plus son rôle parfaitement (formation de grandes flaques). ⇒ A prévoir cet été + bande de terre le long de la clôture à remplacer par un matériau que les enfants ne pourront pas gratter (gazon synthétique ?)
- Fil téléphone (Orange) petit parking Compagnons Rabot : le fil pend toujours... Orange a été relancé...
- Aménagement du terrain évolution. Le projet avait été suspendu au moment de la vente du terrain du Fly. Désormais, la zone est classée en zone d'aménagement différé dans le nouveau PLU. Le projet pourra donc être de nouveau envisagé et devrait être budgété en plusieurs tranches.
- Wifi dans l'école et présence de jeunes enfants : l'installation d'ordinateurs récupérés n'est plus d'actualité.
- Autres travaux budgétés: petit muret ; banc à sceller, rideaux à nettoyer, réfection des cages d'escalier.

13. Fête de l'école

- Organisée par les parents d'élèves, elle aura lieu le samedi 1er juillet. Attention, il y a 3 fêtes d'école le matin ; il faudra commander le matériel très tôt à la mairie.
- Rien n'est prévu côté maternelle le matin.
- Activité poney : M. Maréchal reprendra contact avec le poney-club pour savoir s'ils souhaitent reprogrammer l'activité.
- Une convention-type sera signée avec la mairie.

14. Prochain conseil d'école

- Jeudi 15 juin à 18h30